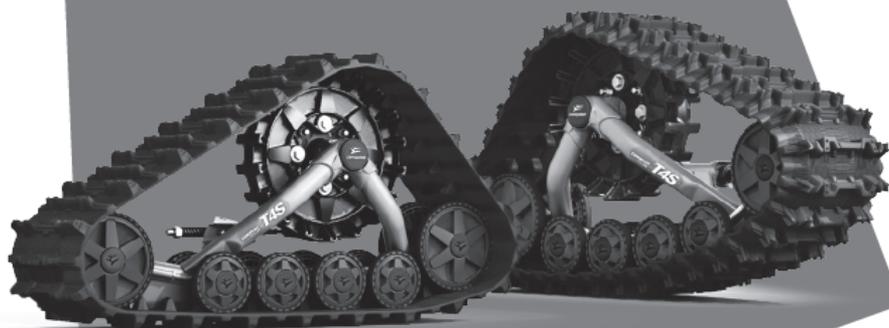


MANUEL DE L'UTILISATEUR

SYSTÈME DE TRACTION
POUR VTT

1099-01-1010 - VERSION D

CAMOPLAST **T4S**
TATOU ATV



2012



camoplast
CHENILLES HAUTE PERFORMANCE

Camoplast Solideal Inc.
4162, Rue Burrill, Local A
Shawinigan, (Québec) G9N 0C3 CANADA

Courriel : atvtracksystems@camoplastsolideal.com
Site Web : www.camoplastsolideal.com

IMPORTANT

Veillez lire attentivement ce document en entier, ainsi que les directives d'installation particulières au modèle avant d'assembler, d'installer et d'utiliser le système de traction.

Notice Original

Traduction autres langues disponible au www.camoplastsolideal.com

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SÉCURITÉ	1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
TRUCS ET CONSEILS	2
AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ	3
UTILISATION D'UN VTT MUNI DE SYSTÈMES	6
INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION	15
RÉGLAGES	19
INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC	31
PÉRIODE DE RODAGE	34
REMPLACEMENT D'UNE ROULETTE AVEC EXTRACTEUR	35
PROGRAMME D'ENTRETIEN	37
COUPLES DE SERRAGE	38
REMISAGE	38
USURE	39
GARANTIE	44
DÉPANNAGE	47
EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE	48
SOUTIEN TECHNIQUE	49
DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ	50
LISTE DE PIÈCES	52

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le système de traction **Camoplast T4S** de Camoplast Chenilles Hautes Performance (ci-après appelé le « système »). Vous avez fait un choix judicieux. Ce système vous procurera toute la traction, la performance et la durabilité dont vous avez besoin dans vos travaux comme dans vos loisirs, et ce, en été comme en hiver. Ce système de chenille pour **quad** (ci-après appelé le « VTT ») vous offre une flottabilité exceptionnelle laissant une faible pression au sol. La conception de son châssis en acier robuste et léger (30 kg), son système d'engrenage interne adapté aux cylindrées des véhicules et ses chenilles conçues selon les exigences spécifiques d'un véhicule tout-terrain font de lui le meilleur système sur le marché.

SÉCURITÉ

On utilise, dans ce manuel, les symboles suivants afin de souligner des renseignements en particulier.

AVERTISSEMENT

Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION: Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner des dommages aux composantes du véhicule.

NOTA: Apporte des renseignements supplémentaires.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les renseignements, figures et photos que l'on retrouve dans ce document sont à jour à la date de publication. Par contre, ils peuvent changer sans préavis.

Veillez lire et suivre les indications du manuel du propriétaire du VTT autant de fois que nécessaire. Son contenu reste toujours valide après l'installation du système.

Vous êtes responsable de faire lire ce document à toute autre personne qui sera appelée à conduire le VTT muni de systèmes.

Ce document fait partie intégrante du système. Remettez-le à tout nouveau propriétaire du système.

Consultez les autorités ayant des pouvoirs en vertu de la loi dans les endroits où vous circulerez avec votre VTT muni de systèmes avant toute utilisation et assurez-vous de respecter les lois et règlements en vigueur.

Les systèmes de traction pour VTT réduisent la pression au sol et augmentent la traction du véhicule. Lors d'une utilisation dans des conditions normales, la vitesse doit être réduite par rapport à celle d'un véhicule sur roues.

TRUCS ET CONSEILS

Avant de partir en excursion, assurez-vous d'avoir à la portée de la main les outils suivants : les clés 12 mm, 14 mm, 15 mm, 16 mm, 17 mm, 19 mm et 30 mm, une hache, une pelle, un câble de remorquage, un cric de levage et une clé à molette.

De façon générale, plus vous roulez lentement, meilleure sera la traction.

Lors des randonnées en terrain inconnu ou éloigné, assurez-vous d'avoir en votre possession un téléphone portable ou satellite, une trousse de premiers soins et des pièces de rechange.

Lorsque vous circulez hors des sentiers, ayez toujours en tête qu'il peut y avoir des obstacles dissimulés.

Lorsque vous circulez en neige profonde, évitez de faire patiner les chenilles (en les faisant tourner sans que le véhicule n'avance) car cela pourrait entraîner l'enlèvement du véhicule.

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

Le système **Camoplast T4S** a été conçu, d'abord et avant tout, pour être utilisé dans des conditions hivernales et adapté pour performer dans les conditions printanières et automnales.

Le présent document contient des renseignements importants en lien avec la conduite d'un véhicule tout-terrain (VTT) muni de systèmes de traction **Camoplast T4S** de Camoplast Chenilles Hautes Performance. Il est impératif que chaque utilisateur en prenne connaissance et consulte également les guides et manuels de l'utilisateur du VTT. Au moment d'acheter le système, qu'il soit neuf ou usagé, vous devez vous assurer d'obtenir tous les documents rattachés à celui-ci et, le cas échéant, au VTT sur lequel le système est installé, incluant, entre autres, les guides ou manuels de l'utilisateur, livrets d'entretien et factures des réparations antérieures. Au besoin, veuillez communiquer avec le concessionnaire ou le distributeur autorisé de Camoplast Chenilles Hautes Performance le plus près de chez vous pour obtenir les renseignements additionnels désirés. Vous pouvez également consulter le site Web de Camoplast Solideal au www.camoplastsolideal.com, communiquer avec notre service à la clientèle par courriel à l'adresse atvtracksystems@camoplastsolideal.com.

Camoplast Chenilles Hautes Performance estime qu'il existe certains risques liés à l'installation et à l'utilisation de systèmes. Bien que nos expériences aient démontré que le système est sécuritaire, l'utilisateur du VTT muni de systèmes doit être conscient des risques inhérents à la conduite d'un VTT et des particularités reliées à l'ajout de ceux-ci. Le conducteur d'un VTT muni de systèmes doit, en tout temps, respecter les lois et les règlements applicables, les indications du fabricant du système, ainsi que celles du fabricant du véhicule, notamment quant à l'âge requis pour conduire et à l'équipement de base obligatoire dont le VTT doit être muni (phares, feux de position et de freinage, rétroviseurs, etc.). L'utilisateur du VTT doit toujours porter un équipement de protection adéquat, soit un casque homologué, des verres de sécurité (ou une visière), des vêtements protecteurs, des bottes et des gants. Bien entendu, la conduite avec les facultés affaiblies représente un danger pour tout utilisateur de VTT, en plus d'être contraire à la loi.

Le système comporte plusieurs pièces mobiles, incluant des roues de transmission. Dans l'éventualité où un objet devait se loger dans le système et bloquer ce dernier, il est impératif de couper le contact du moteur avant de tenter de dégager l'objet en question. L'utilisateur évitera ainsi de s'exposer à une quelconque manœuvre brusque du VTT ou à une rupture de

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

pièce provenant du système, ce qui pourrait lui occasionner de graves blessures. De plus, le port de vêtements amples ou pendants, comme un long foulard, est risqué et fortement déconseillé.

La conduite d'un VTT muni de systèmes nécessite des précautions particulières et une connaissance des techniques de conduite de ce type de véhicule. Une évaluation, par l'utilisateur, des conditions du terrain (état des sols, degré d'inclinaison d'une pente, densité de la neige, etc.) est également essentielle. Un VTT muni du système ne peut se prêter à la compétition et encore moins à la réalisation de prouesses, d'acrobaties, de cascades ou d'autres exploits, lesquels peuvent entraîner une perte de contrôle et des blessures graves.

La maîtrise insuffisante d'un VTT, entres autres, lors de descentes, de montées, de la traversée d'obstacles et de virages, peut faire basculer le véhicule, occasionnant ainsi des blessures graves.

Transporter un passager, une charge ou attacher une remorque sont des facteurs qui peuvent rendre un VTT moins stable et compromettre la facilité d'utilisation du véhicule. À moins d'un avis contraire dans la loi ou de la part du fabricant du VTT, il est déconseillé de transporter un passager, une charge ou encore d'attacher une remorque.

L'installation d'un système influence le comportement d'un VTT en :

- 1) augmentant sa garde au sol;
- 2) modifiant son centre de gravité;
- 3) augmentant son poids et sa largeur totale;
- 4) réduisant sa pression au sol.

Ces paramètres auront effectivement pour effet de modifier les caractéristiques de conduite d'un VTT muni du système.

Par conséquent, il est fortement conseillé que l'utilisateur adapte son style de conduite en fonction des nouveaux paramètres mentionnés ci-dessus. Le conducteur devra donc faire preuve de prudence en traversant des obstacles et des passages étroits, en rencontrant des véhicules en sens inverse, etc.

De par sa conception, le système peut réduire considérablement la vitesse de pointe d'un VTT et fausser la lecture de l'indicateur de vitesse. De façon générale, le diamètre de la roue de transmission du système est inférieur à celui de la roue d'origine. Par conséquent, la vitesse réelle sera inférieure à la vitesse affichée sur l'indicateur de vitesse. Le conducteur d'un VTT, muni ou non de systèmes, doit toujours

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

adapter sa vitesse aux conditions du climat et du terrain. De plus, l'utilisateur ne doit jamais excéder les limites permises ou circuler plus rapidement que ses capacités ne le lui permettent. La vitesse excessive demeure une des principales causes des accidents graves de VTT.

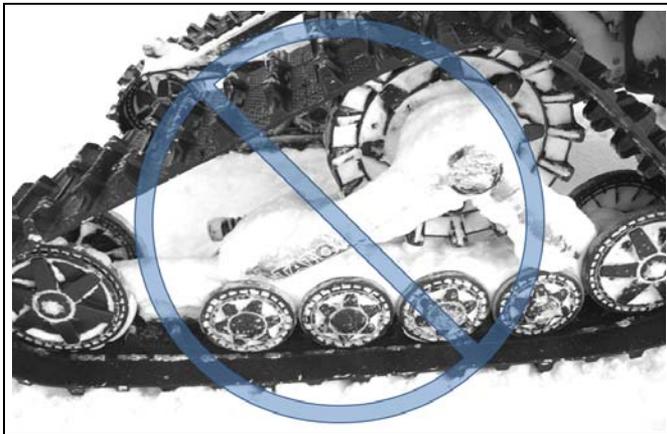
Camoplast Chenilles Hautes Performance est fière de compter parmi sa vaste gamme de produits des systèmes de traction pour VTT aussi fiables et sécuritaires que le **Camoplast T4S**. Cependant, il existe des risques inhérents à la conduite d'un VTT muni de tels systèmes. Il est donc primordial que le conducteur en vienne à maîtriser les techniques de conduite du VTT muni de systèmes, qu'il adapte sa conduite à son niveau d'expérience et qu'il procède à une évaluation constante des conditions du terrain pour ainsi en profiter de manière sécuritaire et efficace.

UTILISATION D'UN VTT MUNI DE SYSTÈMES

Lors de l'utilisation de d'un véhicule équipé de systèmes de chenille, Nous vous suggérons fortement de suivre les recommandations suivantes afin de prévenir tout accident, et bris importants qui pourraient affecter les occupants, le véhicule ou les systèmes de chenille.

NOTA: Le non respect de ces recommandations d'usage peut entraîner le refus d'une réclamation en vertu de la garantie

Vérification avant usage



⚠ AVERTISSEMENT

Avant chaque départ, s'assurer que les roues et les composants mobiles du système ne sont pas coincées ou glacées en place.

Descente en pente abrupte



⚠ AVERTISSEMENT

Le changement de direction lors de la descente d'une pente abrupte est déconseillé. Des bris majeurs au niveau du mécanisme de direction de votre VTT et aux systèmes de chenille peuvent survenir. Il est recommandé, lors de la descente d'une pente abrupte, de garder le guidon bien droit et d'amorcer le virage une fois que le VTT est sur un terrain plat de façon à éviter tout stress important aux composantes du véhicule et du système.



Descente et enlèvement en marche arrière



⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque les systèmes de chenille arrière s'enlisent dans la neige, ne pas tenter de reculer ou de tracter vers l'arrière afin de sortir de cette situation. Les systèmes pourraient subir des bris. Si la situation le permet, avancer pour sortir de cette impasse. Il est recommandé de retirer la neige au-dessus des systèmes de chenille arrière et de compacter la neige avec vos pieds derrière ceux-ci afin de libérer les chenilles de leur enlèvement. Pelleter reste la meilleure alternative dans cette situation.



Remorquage en cas d'enlèvement



⚠ AVERTISSEMENT

Si vous devez être remorqué à la suite d'un enlèvement, ne jamais tenter de tracter le véhicule dans la direction dans laquelle vous circuliez lorsque vous vous êtes enlisé. Remorquer le véhicule de façon à ce qu'il ressorte par les traces qu'il a laissées en s'enlisant.

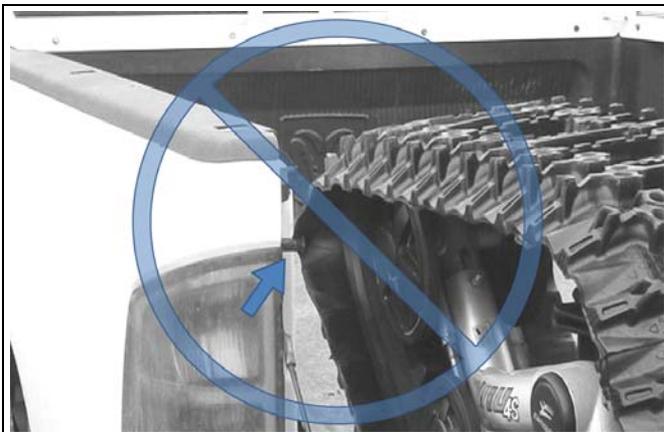


Chargement et déchargement d'un camion



⚠ AVERTISSEMENT

Lors du chargement d'un véhicule dans une boîte de camion ou de son déchargement, il est extrêmement important de vous assurer que les chenilles avant ne s'agrippent pas aux goujons de fermeture du hayon de la boîte du camion car elles pourraient se déchirer.



Franchir un obstacle



Franchir une crête abrupte



⚠ AVERTISSEMENT

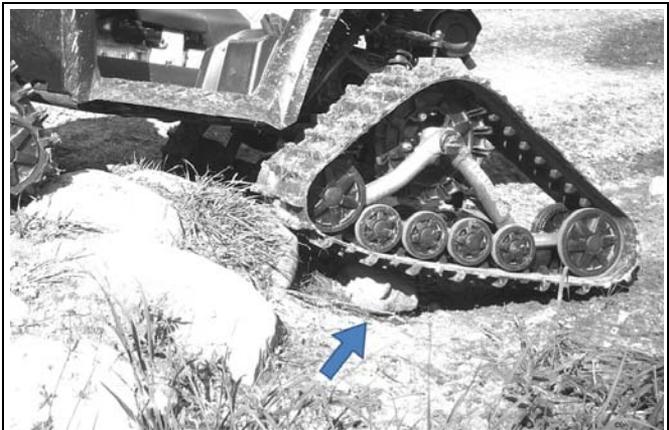
Il est déconseillé de tenter de franchir un obstacle, tel un tronc d'arbre, un gros caillou ou une crête abrupte qui pourrait s'insérer entre les systèmes de chenille avant et arrière et vous immobiliser. La meilleure option reste de contourner ce type d'obstacle.

Franchir un obstacle de plus de 12 pouces



⚠ AVERTISSEMENT

Il est déconseillé de tenté de franchir un obstacle de plus de 12" de haut, tel un tronc d'arbre, une souche ou un gros caillou. Si la situation se présente, insérer une buche ou un caillou afin de diminuer la hauteur de l'obstacle et faciliter le passage.



Effectuer des sauts



⚠ AVERTISSEMENT

Il est strictement défendu d'effectuer des sauts avec un véhicule équipé de systèmes de chenille. Les systèmes ne sont pas conçus pour effectuer ce genre de manoeuvre. Un VTT muni d'un tel système ne se prête pas aux utilisations suivantes : compétitions, rallyes, acrobaties, cascades, sauts ou autres utilisations extrêmes.

Positionnement du câble lors d'un remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un remorquage en cas d'enlèvement, ne jamais fixer le câble aux systèmes pour tracter le véhicule, le câble de remorquage doit être fixé au châssis du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit faire preuve de vigilance et de prudence en tout temps. La neige poudreuse et la boue peuvent cacher des obstacles qui présentent un danger.

AVERTISSEMENT

L'installation de ce système aura pour effet de modifier le comportement du véhicule. Il est important de prendre le temps qu'il faut pour se familiariser avec les systèmes.

AVERTISSEMENT

Il est de la responsabilité du conducteur de vérifier que l'entrée d'air du véhicule est bien adaptée et ne présente aucun risque d'infiltration de neige.

AVERTISSEMENT

Lors de randonnées en groupe, il est important de mettre en garde les gens qui roulent derrière un véhicule muni de systèmes de traction, car ces derniers peuvent propulser des débris. Cela est d'autant plus important lors des randonnées sur pistes rocailleuses

AVERTISSEMENT

Adapter votre conduite aux conditions environnantes (météo, circulation, etc.) et en tenant compte de vos aptitudes de conducteur.

AVERTISSEMENT

Prévoir une plus longue distance de freinage et appliquer occasionnellement les freins en conduisant pour empêcher l'accumulation de glace au niveau des freins.

AVERTISSEMENT

Toujours observer les consignes et mises en garde du fabricant du VTT en ce qui concerne, par exemple, le transport des passagers, la limite de chargement, etc.

AVERTISSEMENT

Il est de la responsabilité du conducteur de respecter le programme d'entretien écrit plus loin dans le présent manuel.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

AVERTISSEMENT

Ne jamais exposer des parties de votre corps sous le véhicule à moins que celui-ci ne repose sur des supports appropriés. Si le véhicule devait capoter ou se déplacer, cela pourrait vous occasionner des blessures graves. Ne pas utiliser un dispositif de levage en guise de support permanent.

Il est important de toujours respecter les pratiques de bon usage recommandées en atelier. Le lieu de travail doit être sécuritaire, propre, bien éclairé et bien aéré. Si on doit utiliser un vérin de plancher, il ne faut jamais l'utiliser comme un support. Utiliser toujours des supports appropriés. Pour éviter que le véhicule ne se déplace lors des manœuvres, placer des cales sous les roues qui restent en contact avec le sol. Ces recommandations s'appliquent également lorsqu'on procède au démontage de pièces.

AVERTISSEMENT

Avant de débiter l'installation, assurez-vous que le véhicule est immobilisé et que le moteur est coupé.

AVERTISSEMENT

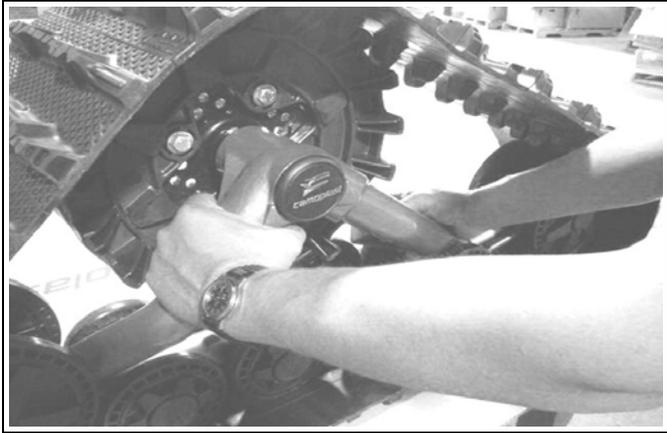
Afin d'éviter toutes possibilités de brûlure, laisser le moteur et l'échappement refroidir avant de débiter l'installation du système.

Il est important de lire attentivement ce manuel avant de procéder à l'installation. Veuillez consulter les instructions d'installation accompagnant le système en ce qui concerne votre modèle de VTT.

Lorsque le système est enlevé et que les roues sont réinstallées, assurez-vous de réinstaller toutes les composantes d'origine (roues, garde, protecteur joint cinétique, etc.) tel qu'elles étaient à l'état initial sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toutes blessures aux mains lors de la manipulation des systèmes, nous vous recommandons de manœuvrer les systèmes aux emplacements indiqués à la photo suivante.



Installation

Effectuer toutes les tâches décrites dans les directives d'installation du véhicule. Ajuster l'angle d'attaque, l'alignement et la tension de la chenille de la façon décrite dans ce manuel. Essayer ensuite le véhicule et procéder à une vérification des ajustements après la première utilisation, réajuster au besoin.

Démontage

ATTENTION: En laissant les ancrages de bras stabilisateurs fixés aux bras de suspension, il peut en résulter des dommages graves au véhicule. Ne jamais laisser des composantes autres que les pièces de renfort de la plaque de protection et du repose-pied.

Au moyen d'un dispositif de levage, soulever le VTT et installer des supports appropriés. S'assurer que le véhicule est solidement immobilisé afin qu'on puisse y travailler.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Avant du véhicule : Enlever le boulon qui retient l'ancrage du bras stabilisateur au bras de suspension.

NOTA: Laisser le tout attaché à l'unité de traction.

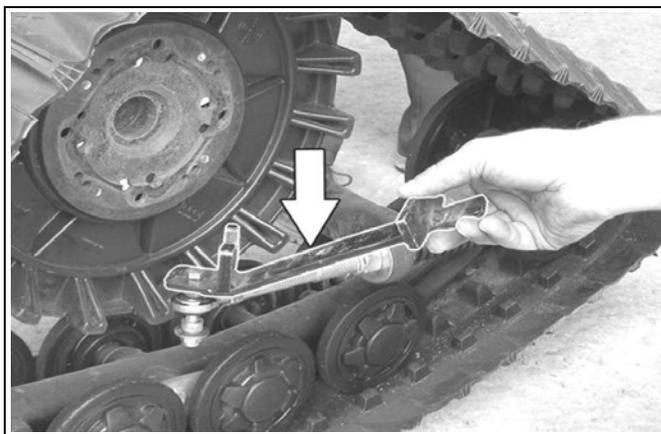


Figure 1

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension indépendante :

- Procéder de la même façon qu'à l'avant du véhicule.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal:

- Démontez le bras stabilisateur de la plaque de protection sous le véhicule ou de tout autre type d'ancrage.

NOTA: Vous pouvez laisser la plaque de protection en place.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Réinstallation

Il est important de toujours nettoyer les moyeux de roue du VTT avant de procéder à l'installation des roues ou des systèmes de traction.

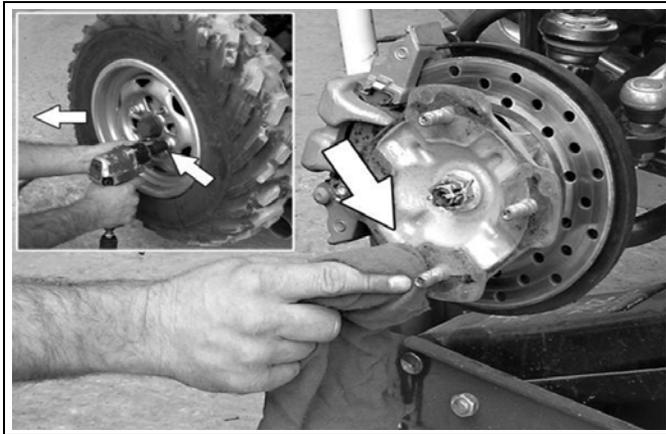


Figure 2

NOTA: Nettoyer les moyeux de roue.

- Réinstaller les systèmes de traction arrière.
- Réinstaller les systèmes de traction avant.
- Visser en croix au couple de serrage recommandé par le fabricant.
- Vérifier la tension de la chenille et l'ajuster, au besoin.
- Vérifier l'angle d'attaque des systèmes et l'ajuster, au besoin.
- Vérifier l'alignement et l'ajuster, au besoin.

RÉGLAGES

IMPORTANT

Les ajustements des systèmes doivent obligatoirement être vérifiés suite à la première utilisation du véhicule. L'alignement, la tension des chenilles et les angles d'attaque des systèmes doivent être contre-vérifiés. De mauvais ajustements peuvent nuire aux performances du système et entraîner une usure prématurée de certaines composantes.

NOTA: Pour effectuer les ajustements qui suivent, le véhicule doit être au sol sur une surface plane et au niveau.

Angle d'attaque des systèmes avant

Ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes avant. Procéder comme suit :

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 3).



Figure 3

- Placer les poignées du guidon bien droites.
- Exercer temporairement une pression sur le devant de la chenille pour s'assurer qu'elle repose à plat sur le sol.
- Installer une barre plate sur les roues arrière du système de traction et mesurer ensuite la hauteur à l'aide d'une règle de la façon décrite à la Figure 4.

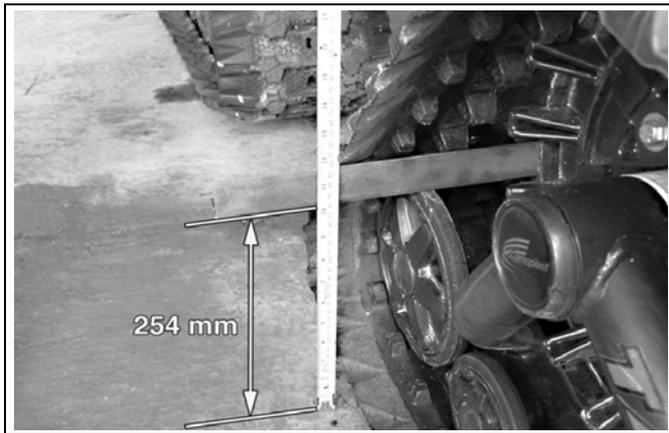


Figure 4

- Régler l'écrou (2) présenté à la Figure 5 jusqu'à ce que la barre plate se trouve à 254 ± 6 mm au dessus du sol. Pour le côté droit, tourner la clé vers A engendre une rotation du système vers C et la tourner vers B fait pivoter le système dans la direction D (inverse pour le côté gauche).

RÉGLAGES



Figure 5

- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour (voir la Figure 6).

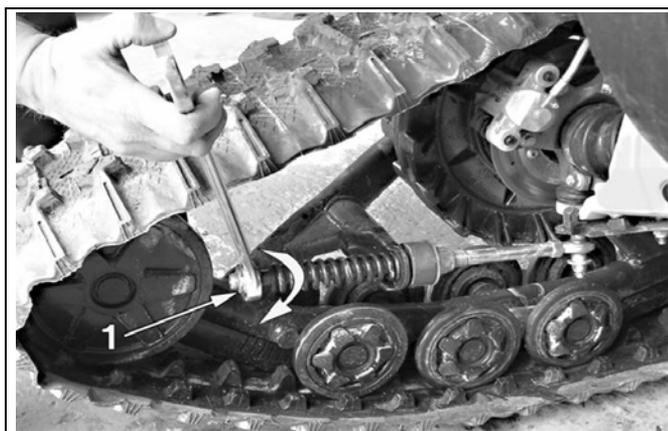


Figure 6

NOTA: Dans certains cas rares où l'ajustement de l'écrou (article 1, Figure 6) comprimant le ressort se situe près de l'extrémité de la tige filetée, rallonger l'assemblage en desserrant l'écrou de blocage (article 3, Figure 7) et dévisser la tige afin que les filets de la rotule soient visibles sur au plus 19mm. S'assurer que l'écrou de blocage est bien barré contre la tige filetée après l'installation.

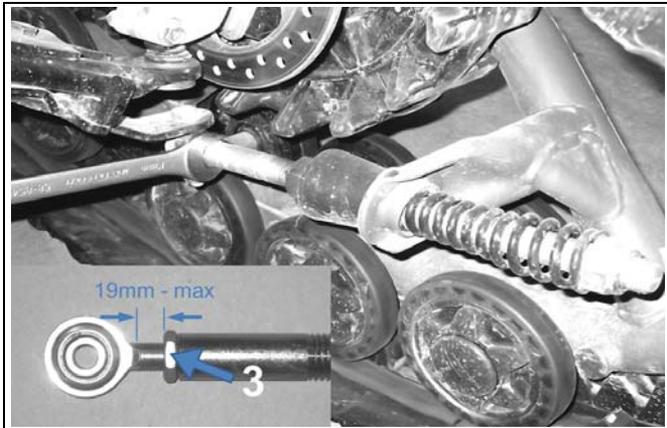


Figure 7

Principes de réglage (systèmes avant):

- Un ajustement de plus de 254 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de faciliter la direction en plus de produire un effet d'instabilité à haute vitesse.
- Un ajustement de moins de 254 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de raffermir la direction, en plus d'augmenter la stabilité à haute vitesse.
- Une précharge plus élevée au niveau du ressort (compression) n'est pas recommandée.
- Une précharge moins élevée au niveau du ressort (compression) améliore l'articulation lorsqu'on circule sur une neige épaisse et poudreuse. Un tel ajustement influence peu l'effort de direction.

NOTA: Une fois les ajustements de l'angle d'attaque des systèmes avant sont terminés, revérifié les mesures afin de confirmer les ajustements.

Angle d'attaque des systèmes arrière

Pour ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes arrière, procéder comme suit :

Véhicule muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (Voir la Figure 8).
- Régler l'écrou (2) afin de produire une distance de 10 mm tel qu'indiqué.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour.

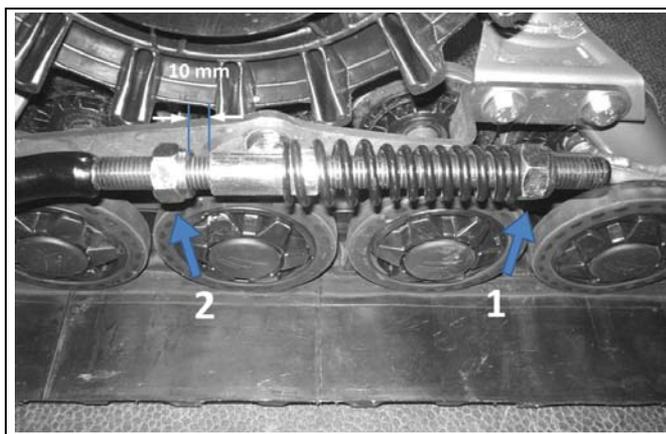


Figure 8

NOTA: Une fois les ajustements de l'angle d'attaque des systèmes arrière sont terminés, revérifié les mesures afin de confirmer les ajustements.

Véhicule muni d'une suspension indépendante

- Desserrer les boulons (1) et (2) de l'ancrage anti-pivot (3) afin de permettre à la pièce de support (4) de pivoter. (Voir la Figure 9)

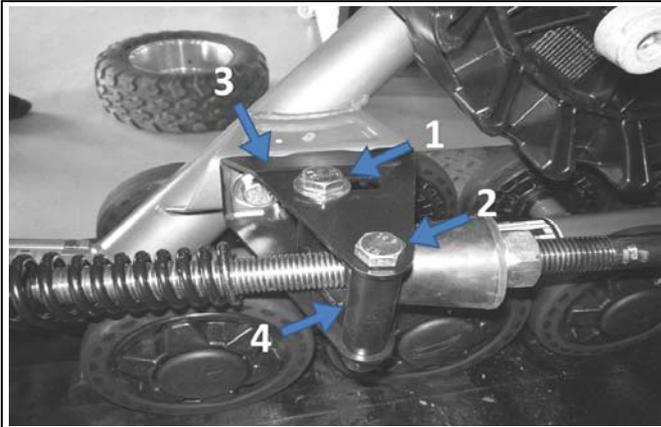


Figure 9

- Fixer le bras stabilisateur (1) à l'ancrage anti-rotation installé au bras de suspension. (Voir la Figure 10).
- Desserrer l'écrou (2) comprimant le ressort du bras stabilisateur. L'écrou ne doit pas appliquer de pression sur le ressort. (Voir la Figure 10).

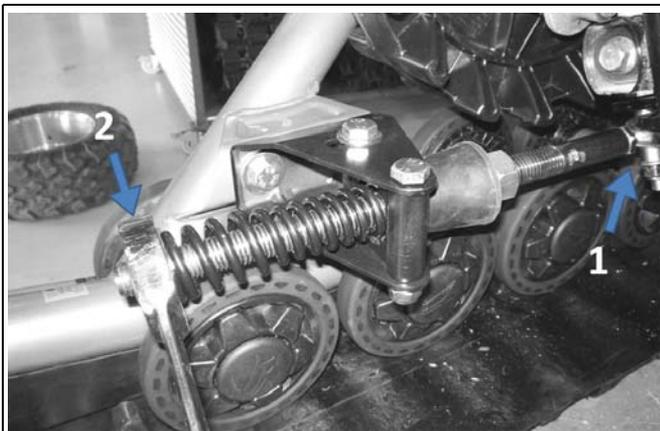


Figure 10

RÉGLAGES

- Desserrer l'écrou (3) comprimant le cône de caoutchouc. L'écrou ne doit pas appliquer de pression sur le cône de caoutchouc. (Voir la Figure 11).

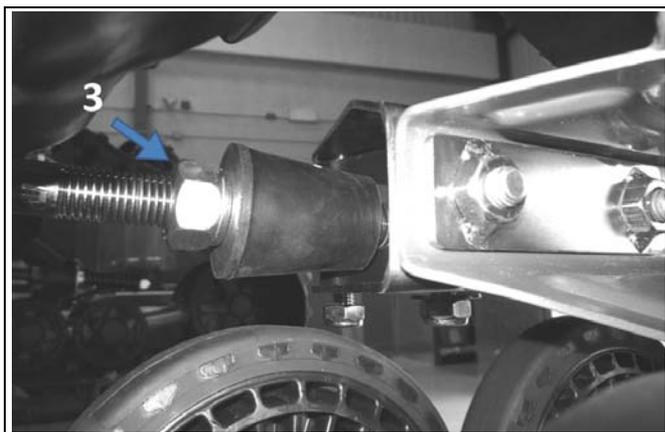


Figure 11

- Positionner le support pivotant de l'ancrage anti-rotation à 90° (perpendiculaire) au bras stabilisateur. Serrer ensuite les deux boulons de fixation de l'ancrage anti-pivot (1) et (2) à un couple de 50 N-m. (Voir la Figure 12).

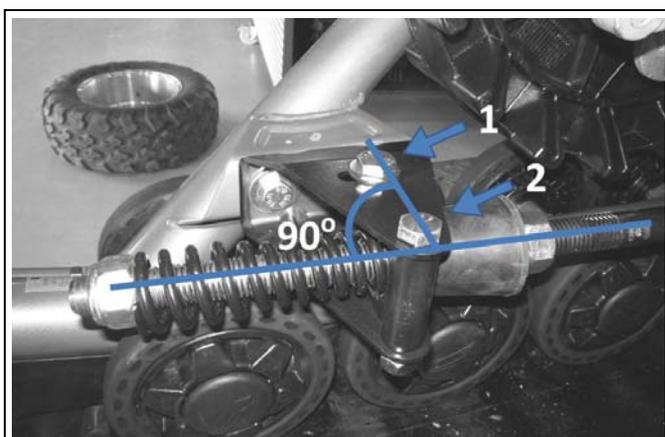


Figure 12

- Serrer l'écrou (3) jusqu'à ce qu'il entre en contact avec le cône de caoutchouc (2). L'écrou ne doit pas comprimer le cône de caoutchouc.

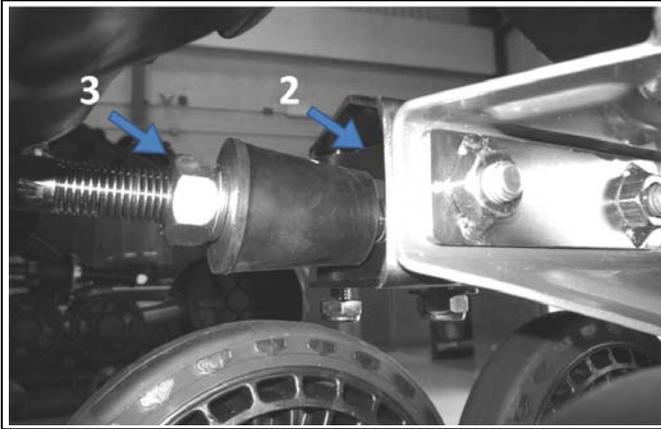


Figure 13

- Tourner l'écrou (2) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 2 tours.



Figure 14

NOTA: Une fois les ajustements de l'angle d'attaque des systèmes arrière sont terminés, revérifié les mesures afin de confirmer les ajustements.

RÉGLAGES

NOTA: Dans certains cas rares où l'ajustement de l'écrou (article 2, Figure 14) comprimant le ressort se situe près de l'extrémité de la tige filetée, rallonger l'assemblage en desserrant l'écrou de blocage (article 3, Figure 15) et dévisser la tige afin que les filets de la rotule soient visibles sur au plus 19 mm. S'assurer que l'écrou de blocage est bien barré contre la tige filetée après l'installation.

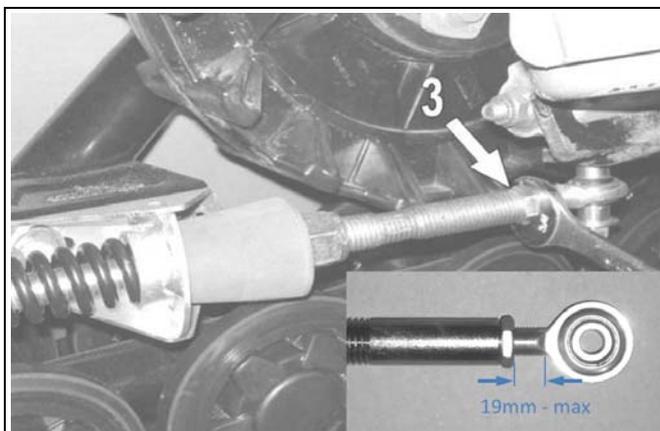


Figure 15

Principes de réglage (systèmes arrière):

- Un jeu plus élevé au niveau de la douille de caoutchouc permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche avant** dans la neige profonde et poudreuse.
- En comprimant la douille de caoutchouc, on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière** dans la neige profonde et poudreuse.
- En augmentant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux escalader les obstacles et de mieux flotter en **marche avant**.
- En réduisant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière**.

Alignement

On exige d'ajuster le parallélisme lorsque que le VTT est placé sur le sol, en déplaçant celui-ci vers l'avant sur environ 3 m pour ensuite mesurer le parallélisme. Voir la Figure 16.

NOTA: Chaque fois qu'on doit vérifier la mesure, conduire en marche arrière et repartir ensuite en marche avant sur environ 3m.

NOTA: Vérifier l'état des composantes de la conduite avant d'effectuer l'ajustement du parallélisme. Des composantes endommagées vont empêcher un ajustement adéquat et nuire au bon fonctionnement du système.

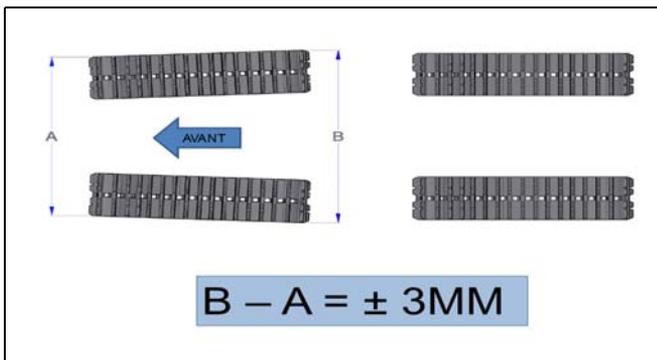


Figure 16

Pour effectuer ces ajustements sur le VTT, débloquer premièrement l'écrou (1) de chaque barre d'accouplement sur le VTT et visser ou dévisser ensuite la tige de direction d'un nombre égal de tours des deux côtés du véhicule.

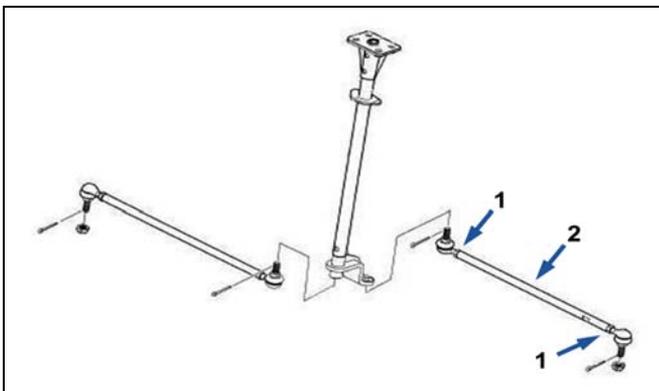


Figure 17

Tension de la chenille

Ajuster la tension de la chenille en tournant les écrous de réglage (article 1 à la Figure 18) du tendeur de chenille. Ajuster la tension de la chenille.

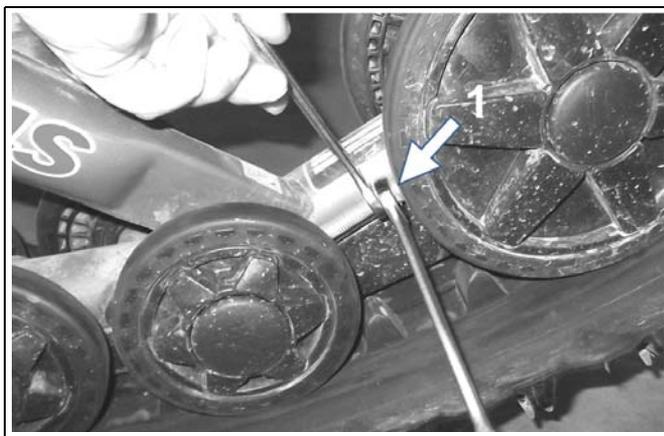


Figure 18

NOTA: L'outil 1 utilisé à la Figure 19 peut être acheté chez un concessionnaire Camoplast autorisé. La marque est Gates Corporation et le numéro du modèle est 7401-0076.

Le tableau suivant indique la force (1) appliquée et la flèche (2) qui doit se produire selon les conditions d'utilisation.

Saison	Chenille	Force	Deflexion
Été	Avant	15 kg	19 mm
	Arrière	15 kg	19 mm
Hivers (neige)	Avant	11 kg	19 mm
	Arrière	11 kg	19 mm



Figure 19

Principes de réglage :

- Si la tension est plus élevée au niveau de la chenille, il est moins probable que celle-ci déraille, sans compter qu'on réduit également les risques de glissement au niveau du barbotin (lors d'un usage extrême seulement).
- Une tension moins élevée au niveau de la chenille améliore le rendement, le roulement et les économies de carburant (lors d'un usage à des fins récréatives).

Vérification finale

Conduire le véhicule à basse vitesse sur une distance de 1,5 km . Évaluer le rendement des systèmes et ajuster ensuite, au besoin.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

Si possible, placer le véhicule sur une surface plane et au niveau (ou sur un dispositif de levage approprié). Arrêter le moteur.

Procéder comme suit :

- Régler la tension de la chenille au minimum (voir la Figure 20).

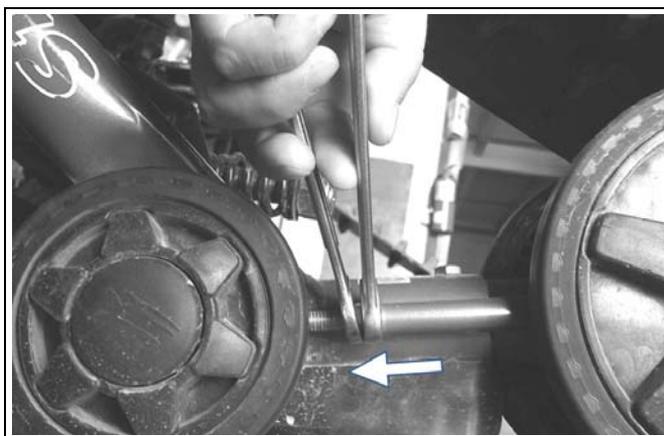


Figure 20

- Enlevez les deux roues de 201-mm vis-à-vis le tendeur de chenille (voir la Figure 21).
- Si on travaille sur les systèmes de traction arrière, enlever les deux roues de 133-mm adjacentes aux roues de 200 mm retenues par des boulons.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

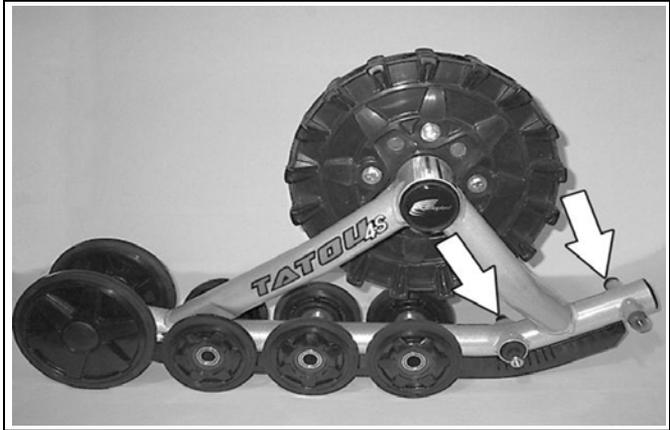


Figure 21

- Installer la chenille de caoutchouc (voir la Figure 22).

NOTA: Comparer avec les autres chenilles afin d'identifier l'orientation idéale.

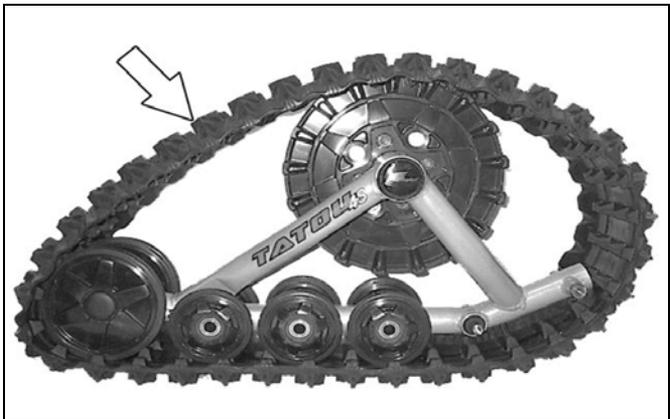


Figure 22

- Réinstaller les roues de 201-mm.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

- Si on travaille ensuite sur le système de traction arrière, réinstaller les roues de 133-mm. (Voir la Figure 23).

NOTA: Si possible, modifier une lame de tournevis de la façon indiquée sur la photo pour faciliter l'installation des roues sur leur axe. Sinon, utiliser un tournevis Phillips no 2.

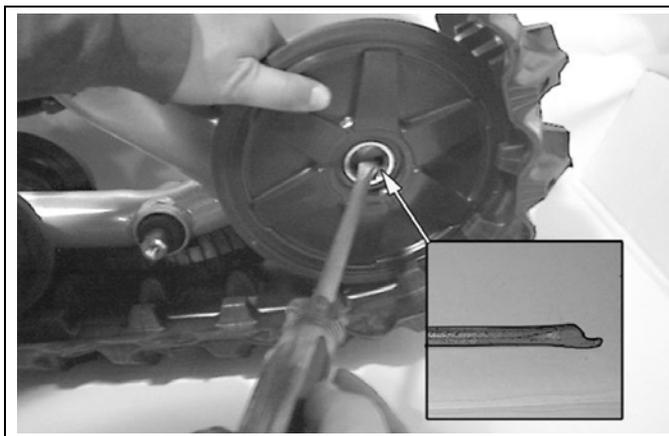


Figure 23

- Ajuster la tension de la chenille. Voir la rubrique «Tension de la chenille» à la page 29.

PÉRIODE DE RODAGE

Une période de rodage est nécessaire afin de permettre aux composantes du système un bon agencement des pièces les unes par rapport aux autres..

Pendant la période de rodage de 4 heures ou 80 kilomètres, suivre les recommandations suivantes :

- Ne pas rouler dans des conditions sèches et propres. (par exemple : asphalte, champ de foin, etc.).
- Amorcer des virages serrés à très basse vitesse : (10 km/h maximum vitesse réel).

PÉRIODE DE RODAGE				
VÉRIFICATION	INSTALLATION	1 ^{re} heure 15 km/h max vitesse réelle	2 ^e heure 25 km/h max vitesse réelle	3 ^e heure 35 km/h max vitesse réelle
Tension des chenilles	X	X		
Alignement	X	X	X	X
Angle d'attaque des systèmes	X	X		
Couple des boulons				X
Inspection visuelle	X	X	X	X

Une période de rodage **adéquate** doit être réalisée dans un environnement lubrifié telles que l'eau, la boue, la neige, les terrains mous, le sable, la poussière, etc.

Une période de rodage **inadéquate** peut générer de la fumée, des odeurs de caoutchouc brûlé ainsi que des dépôts de plastique sur le barbotin et/ou le cadre.

REPLACEMENT D'UNE ROULETTE AVEC EXTRACTEUR

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser d'outils à air comprimé pour effectuer le remplacement de roulette.

Utiliser l'extracteur Camoplast # 2000-00-1050 (article 1, à la Figure 24), ainsi que la procédure suivante pour effectuer le remplacement:

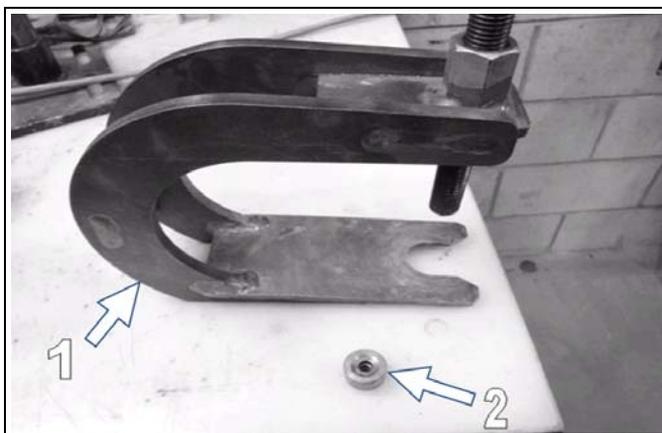


Figure 24

- Enlever le capuchon de caoutchouc de la roulette. Si la roulette est maintenue en place par un boulon, dévisser celui-ci et enlever simplement la roulette.
- S'il n'y a pas de boulon utilisez la bague d'alignement (article 2, Figure 24) pour positionner l'extracteur.

REPLACEMENT D'UNE ROULETTE AVEC EXTRACTEUR

- Placer l'extracteur sous la roulette tel qu'illustré à la Figure 25 puis visser la tige filetée de celui-ci pour retirer la roulette.



Figure 25

- Insérer la nouvelle roulette sur l'arbre jusqu'à l'épaulement.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Ne pas insérer les mains ou les pieds dans le système de traction, à moins que le moteur ne soit arrêté, que le véhicule ne soit immobilisé et que le frein de sécurité ne soit appliqué.

Pour obtenir un rendement optimal et assurer une durabilité maximale, on recommande de consulter le tableau d'entretien suivant :

PROGRAMME D'ENTRETIEN		
Points à vérifier et à entretenir	Fréquence	
	Suivant le rodage	
	Conditions hivernales	Conditions abrasives 4 saisons
Général: Serrage des boulons	20 heures	20 heures
Général: Alignement du véhicule	10 heures	10 heures
Général: Inspection visuelle	Avant la conduite	Avant la conduite
Chenille: Tension	20 heures	20 heures
Chenille: Usure	Une fois l'an	Une fois l'an
Roulettes: Usure latérales	Une fois l'an	40 heures
Roulettes: Roulements	Une fois l'an	20 heures
Châssis: Usure des guides	Une fois l'an	20 heures
Châssis: Roulements de moyeux	Une fois l'an	50 heures
Châssis: Stabilisateur (tandem)	Une fois l'an	50 heures
Châssis: Fissure & Inspection	Une fois l'an	Une fois l'an
Antirotation: Ajustement / Serrage boulons	20 heures	20 heures
Antirotation: Fissure et déformation	Avant la conduite	Avant la conduite
Barbotin: Usure	Une fois l'an	50 heures

NOTA: Camoplast Chenilles Hautes Performance recommande de ne pas utiliser de solvant de nettoyage pour freins afin de nettoyer le système de traction. Cela pourrait endommager les composantes d'étanchéité ainsi que les autocollants.

AVERTISSEMENT

Après une utilisation extrême dans l'eau, la boue, la neige fondante, etc. et lors de l'inspection annuelle des roulements du cadre, prendre note que les roulements ne peuvent être regraisés de la même façon que les roulements de motoneige. S'ils doivent être entretenus ou réparés, il faudra alors complètement remplacer la roue en question. Certaines pièces (p. ex. roulettes de 133 mm) requièrent des outils spéciaux pour les démonter. Veuillez utiliser des outils spécialisés afin d'éviter tout dommage aux composantes et les risques de blessure.

COUPLES DE SERRAGE

Boulon	N-m (lb/pi)
M8 - 8.8	25 (18)
M10 - 8.8	50 (36)
M10 - 10.9	70 (50)
M12 - 10.9	125 (92)

NOTA: Utiliser une pâte de blocage de filet de type Loctite 263 ou son équivalent aux endroits indiqués aux vues explosés du manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention de ne pas trop serrer les boulons, certaines pièces pourraient être soumises à des déformations s'il y a sur-serrage des boulons et certains aspects de sécurité pourraient être compromis.

REMISAGE

La meilleure façon de remiser le système consiste à déposer chaque cadre sur le côté, à l'abri des rayons directs du soleil.



Figure 26

USURE

Roulette

Vérifier l'usure des roulettes principalement au niveau de la bande de guidage intérieure (Figure 27). La roulette est à remplacer lorsque le revêtement de caoutchouc est suffisamment usé pour permettre d'apercevoir la structure de plastique interne, tel qu'illustré à la Figure 28-2 (roulette neuve sur la Figure 28-1) ou lorsque l'épaisseur de la roulette au niveau de la bande de roulement atteint une dimension de 17 mm (Figure 29, 20.5 mm à l'état neuf). Une roulette trop usée n'offrira plus le support nécessaire pour le guidage de la chenille.

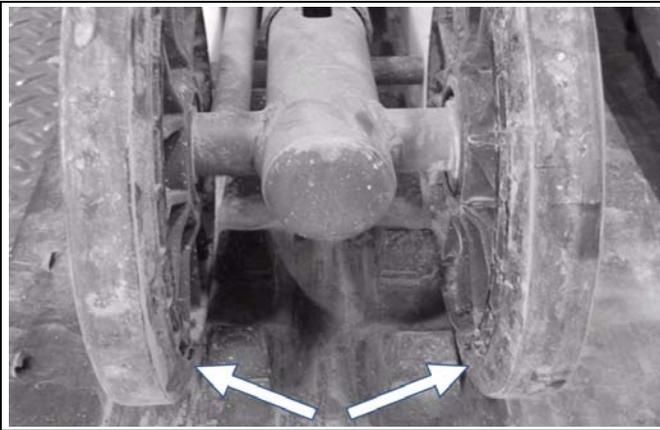


Figure 27

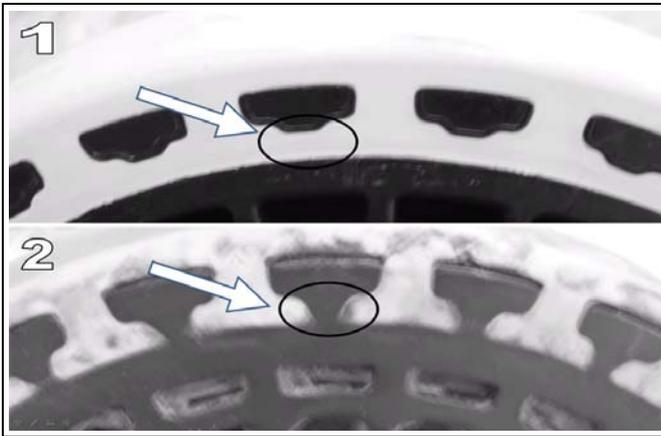


Figure 28

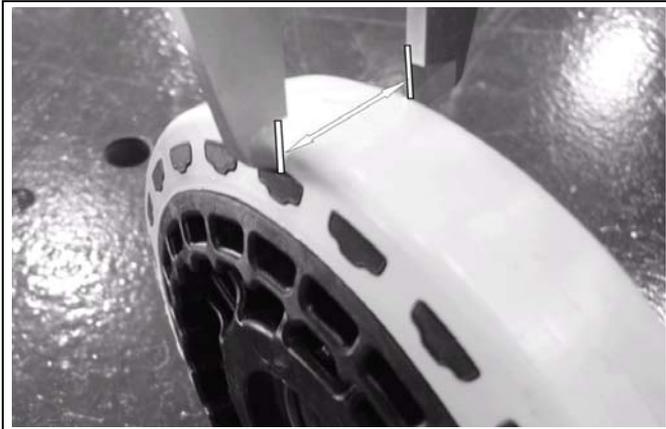


Figure 29

Guide chenille

Vérifier l'usure des guides chenille en mesurant la largeur du guide. Si les dimensions du guide illustré dans la Figure 30 sont inférieures à 5 mm, à n'importe quel endroit, remplacer la pièce. Si la bande de guidage est assez usée pour que la forme concave ne soit plus visible remplacer la bande. Une dimension inférieure pourrait user prématurément les autres composantes de guidage du système.

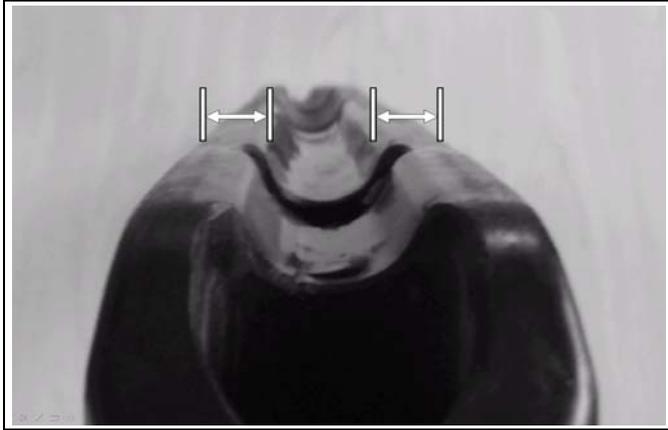


Figure 30

Chenille

Vérifier l'usure des chenilles en examinant la bande de roulement intérieure et extérieure, les dents de traction et les profils. S'assurer de ne pas voir la structure interne de la chenille aux endroits de coupure ou d'usure. Une usure trop prononcée pourrait occasionner des dommages aux roulettes et aux guides chenille.

Barbotin

Vérifier l'usure des barbotins en mesurant la pièce telle qu'illustré à la Figure 31. Remplacer la pièce lorsque la dimension est inférieure à 19 mm. Une usure excessive pourrait nuire au bon entraînement de la chenille et nuire aux performances du système.

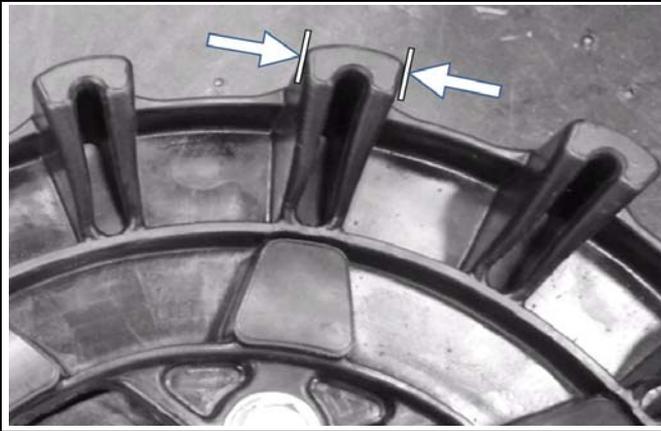


Figure 31

Anti-rotation

Vérifier l'usure de l'anti-rotation, principalement au niveau du joint à rotule (Figure 32) pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué ou qu'il n'a pas de jeu. Un joint à rotule endommagé pourrait nuire au bon ajustement du système de chenille.

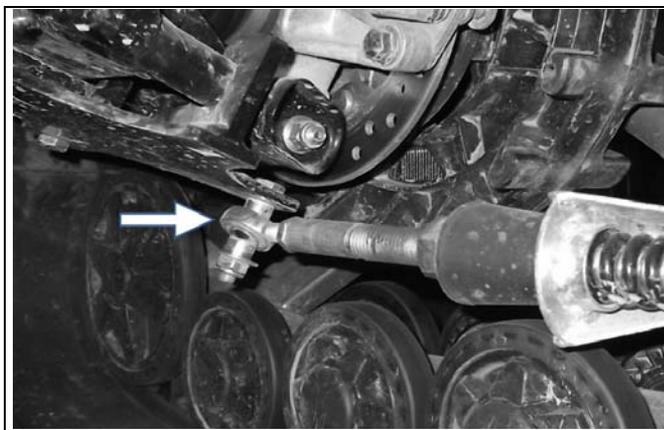


Figure 32

GARANTIE

Camoplast Chenilles Hautes Performance garantit que le système **Camoplast T4S** (système) neuf, non utilisé et installé par un concessionnaire ou un distributeur autorisé est exempt de tout défaut de fabrication et de main-d'oeuvre pendant la période et aux conditions décrites ci-dessous. En utilisant un nouveau système **Camoplast T4S**, l'utilisateur reconnaît que ces modalités sont applicables et exclusives, qu'elles lui ont été signifiées et qu'il les a acceptées au moment de l'achat.

Le système de traction pour VTT **Camoplast T4S** est couvert par une garantie du fabricant (ci-après appelée «garantie»). La garantie couvre les défauts de fabrication et de main-d'oeuvre. L'installation et l'entretien du système sont toujours à la charge de son propriétaire.

PÉRIODE DE COUVERTURE

La garantie demeure valide pour une période de douze (12) mois consécutifs à compter de la date d'achat du système. Cette garantie ne s'applique pas aux opérations d'entretien normales.

La garantie s'applique exclusivement aux pièces et aux composants du système de traction. Tout défaut de peinture (cadres et composantes) est exclu.

La garantie ne s'applique pas si l'installation du système a été effectuée par une personne autre qu'un concessionnaire de Camoplast Chenilles Hautes Performance ou un distributeur autorisé.

La garantie ne couvre pas tout dommage ou bris au VTT, ainsi que les défauts connexes au VTT, que ceux-ci aient été causés ou qu'on insinue qu'ils ont été causés par le système.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages, des blessures ou des pertes causés lors ou à la suite de l'installation du système sur un véhicule.

Pour que la garantie soit valide, le propriétaire du système doit absolument se conformer aux indications et avertissements du fabricant. De plus, toute réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat (reçu original ou contrat de vente), alors que les travaux ou les réparations doivent être confiés à un concessionnaire autorisé de Camoplast Chenilles Hautes Performance. Toute réclamation n'ayant pas déjà été approuvée et autorisée par Camoplast Chenilles Hautes Performance sera rejetée.

Les situations et les points suivants ne sont, en aucun cas, couverts par la garantie :

1) Tous les dommages indirects, incluant, entre autres, les coûts indirects, comme le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, les frais de location et de transport, les inconvénients, la couverture d'assurance, le remboursement des pertes, les pertes de temps et de revenus, etc.

2) Les dommages résultant d'une mauvaise installation.

GARANTIE

3) Les dommages résultant d'une usure normale des pièces ou de la détérioration progressive attribuable au kilométrage parcouru avec un véhicule sur lequel le système est installé.

4) Les dommages résultant du non-respect des instructions d'utilisation et d'entretien figurant dans le manuel de l'utilisateur et autres documents techniques.

5) Les dommages résultant d'un usage abusif, d'une utilisation anormale, de la négligence ou encore, d'une utilisation non conforme aux recommandations du manuel, telle une surcharge de poids, même passagère.

6) Les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants rattachés à tout service d'entretien.

7) Les dommages résultant de réparations, d'entretiens ou de révisions mal effectués, de toute modification apportée au système autre que celles spécifiées par le fabricant ou lors de remplacement de pièces d'origine par des pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par Camoplast Chenilles Hautes Performance.

8) Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, de vandalisme, d'une guerre ou de tout autre événement fortuit.

9) Les dommages résultant de l'inexpérience, d'erreurs de conduite, d'un accident ou d'un incident, et ce, quelles qu'en soient les causes ou les conséquences.

10) Toute utilisation du système sur un véhicule servant à des fins de la location commerciale, y compris par un précédent propriétaire, rendra cette garantie nulle et non avenue.

11) L'utilisation du système lors de compétitions ou de toute activité de ce genre, à n'importe quel moment, y compris par un précédent propriétaire ou dans des conditions non conformes à celles prescrites par le fabricant, rendra cette garantie nulle et non avenue.

Toute composante ou pièce réparée ou remplacée n'est couverte que dans les limites de la garantie originale. Si on a remplacé une pièce garantie après cinq (5) mois, la nouvelle pièce de rechange ne sera garantie que pour sept (7) mois additionnels, ce qui totalise douze (12) mois. En aucun cas la garantie ne devra se prolonger au-delà de douze (12) mois à compter de la date d'achat originale du système.

Dans tous les cas, la garantie se limite au maximum du prix d'achat original ou à la juste valeur marchande du système. Il reviendra à Camoplast Chenilles Hautes Performance de déterminer la juste valeur marchande d'un système usagé. La garantie s'applique dans les limites et selon les conditions du contrat original. Dans le cas où on considère que le système est inutilisable en raison d'un accident ou d'une réparation inadéquate, la garantie deviendra nulle et sans effet, alors que le propriétaire du système n'aura plus aucun recours.

Le fabricant, le détaillant et le réparateur du système ne peuvent être tenus responsables des retards possibles causés par la livraison en retard de pièces ou attribuables à une commande en souffrance.

*Il revient à l'utilisateur d'assumer les frais d'expédition et de livraison du système chez le concessionnaire et/ou le distributeur.

Camoplast Chenilles Hautes Performance se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie. Les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits seront toutefois respectées.

DÉPANNAGE

DÉPANNAGE

DÉPANNAGE (Trouble Shooting)		
Problème	Cause possible	Correction à apporter
Vibration anormale	Présence de débris dans le système.	Retirer tout corps étranger qui pourrait nuire à l'entraînement du système
	Usure avancée et localisée d'une roulette	Remplacer la composante
	Barbotin ou roulette glacée	Retirer l'accumulation de glace/neige. Il peut être adéquat de remettre le véhicule à une température supérieure à 0 °C
	Début de déraillement	S'assurer que la chenille est bien guidée par les roulettes et le guide chenille. Réaligner le système au besoin
	La présence de saleté lors de l'installation du système sur le VTT a pu causer un mauvais épaulement des surfaces entre le VTT et le moyeu du système.	Démonter le système et nettoyer les surfaces de contact des moyeux.
	Roulement de moyeu ou de roulette endommagé	Remplacer le roulement au besoin
	Moyeu du VTT ou du système déformé suite à un impact ou une utilisation abusive	Remplacer la pièce déformée
Conduite instable	Désajustement de l'angle d'attaque	Réglage de l'angle d'attaque selon les spécifications du manufacturier (Référer à la section "Réglage" du manuel)
	Tension des chenilles trop élevée	Réajustement de la tension des chenilles (Référer à la section "Réglage" du manuel)
Surchauffe des composantes de guidage du système (odeur de caoutchouc brûlé)	Mauvais alignement du système	Corriger l'alignement (Référer à la section "Réglage" du manuel)
	Roulette bloquée	Tenter de débloquer la roulette et la remplacer si nécessaire
	Virage soutenu	Varier la conduite et rechercher des zones qui peuvent lubrifier le système
	Utilisation du système en continu dans des sentiers avec ornières	Varier la conduite et rechercher des zones qui peuvent lubrifier le système
Perte de puissance	Tension des chenilles trop élevée	Nettoyer le barbotin s'il y a accumulation de boue, neige ou tout contaminant.
		Déglacer les roulettes
	Dégager le châssis de toute accumulation de neige compactée entre celui-ci et les roulettes.	
	Infiltration de neige dans le système de filtration d'air	Enlever la neige et contacter immédiatement le concessionnaire pour remédier à la situation
Chenille dérailée ou débarquée	Usure avancée d'une ou de plusieurs composantes	Vérifier l'usure du guide chenille et des roulettes
	Tension des chenilles trop basse	Réajustement de la tension des chenilles (Référer à la section "Réglage" du manuel)
	Mauvais alignement du système et de son angle d'attaque	Corriger l'alignement et l'angle d'attaque (Référer à la section "Réglage" du manuel)
Manque de flottaison dans la neige	Mauvais ajustement des anti-rotation	Réglage de l'angle d'attaque selon les spécifications du manufacturier (Référer à la section "Réglage" du manuel)

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE

Les figures suivantes indiquent l'emplacement des numéros de série du cadre et de la chenille.

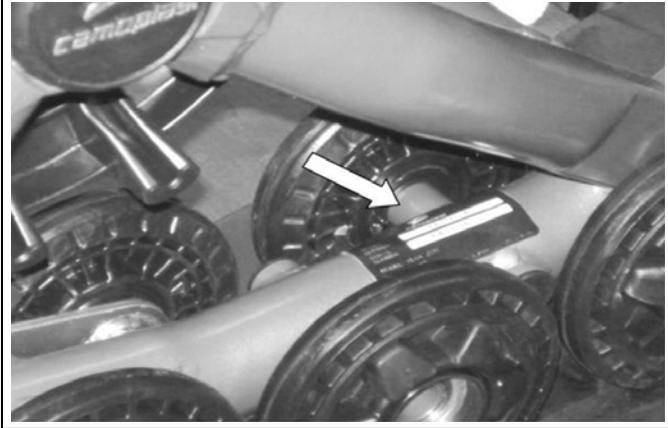


Figure 33



Figure 34

SOUTIEN TECHNIQUE

En cas de problème contacter d'abord votre concessionnaire ou distributeur. Advenant qu'il ne soit pas en mesure de résoudre un problème lié au système, vous pouvez communiquer avec l'équipe de soutien de Camoplast Chenilles Hautes Performance du lundi au vendredi.

Camoplast Solideal Inc.

4162, Rue Burrill, Local A
Shawinigan , (Québec) G9N 0C3 CANADA

Courriel : atvtracksystems@camoplastsolideal.com

Site Web : www.camoplastsolideal.com

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ



DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

NOUS :

MANUFACTURIER : **CAMOPLAST SOLIDEAL Inc.**

ADRESSE : 4162, Rue Burrill, Local A
Shawinigan (Québec) Canada
G9N 0C3

PHONE :

FAX :

WEB SITE : www.camoplastsolideal.com

DÉCLARONS SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ QUE NOTRE PRODUIT

PRODUIT: ATV Tracks Systems

CLIENT:

AUQUEL SE RÉFÈRE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST CONFORME AUX NORMES :

NUMÉRO:	TITRE:	DATE:
-EN 62079	Établissement des instructions	2001
-EN 12100-1 & -2	Sécurité des machines - Analyse des risques	1996
-EN 17050-1 & -2	Évaluation de conformité	2005

ET, S'IL Y A LIEU, EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DE LA OU DES DIRECTIVES SUIVANTES :

NUMÉRO:	TITRE:	DATE :
-2006/42/EEC	Directive relative aux Machines	2006

FAIT À : Shawinigan (Québec) Canada

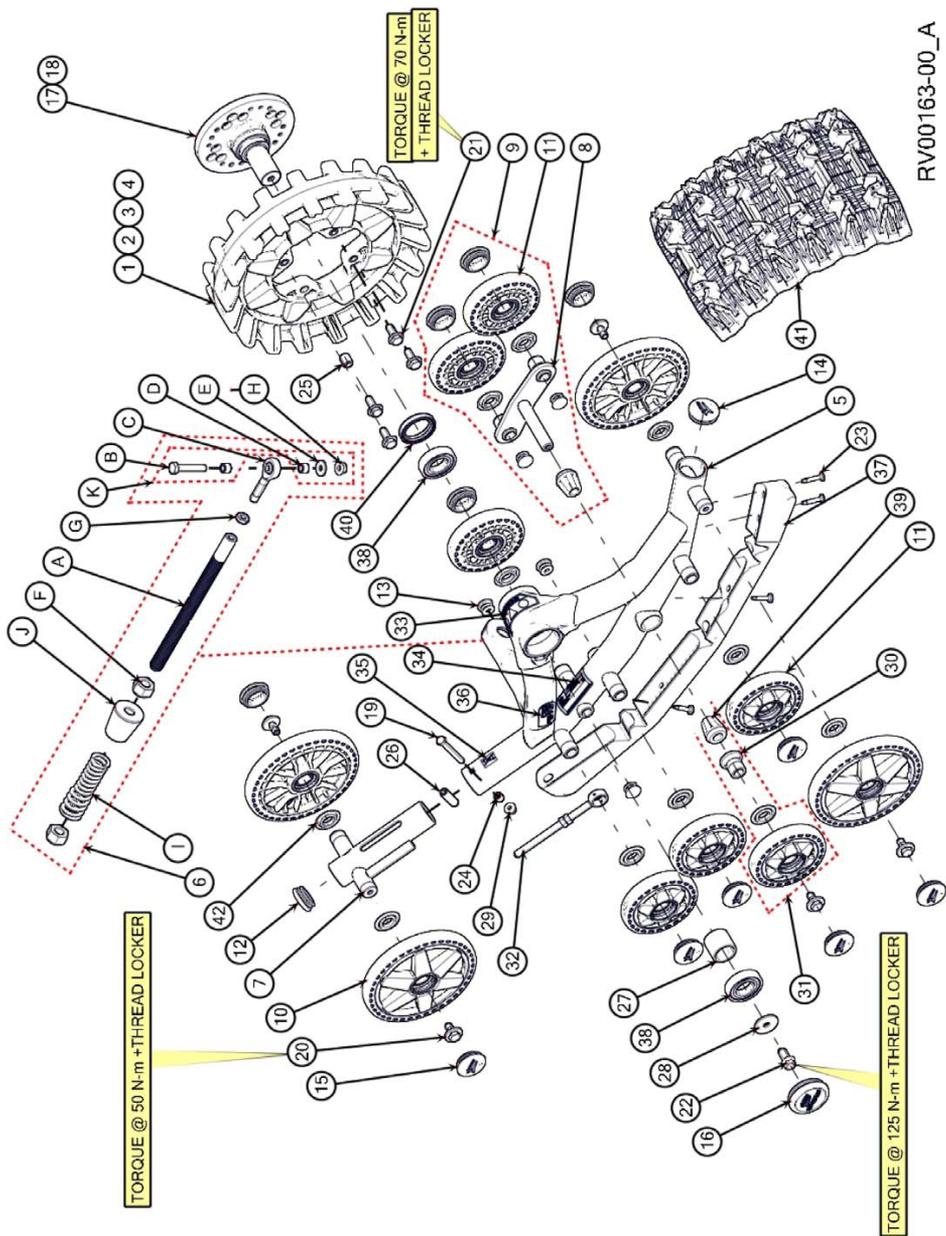
RESPONSABLE: _____

TITRE : _____

DATE : _____

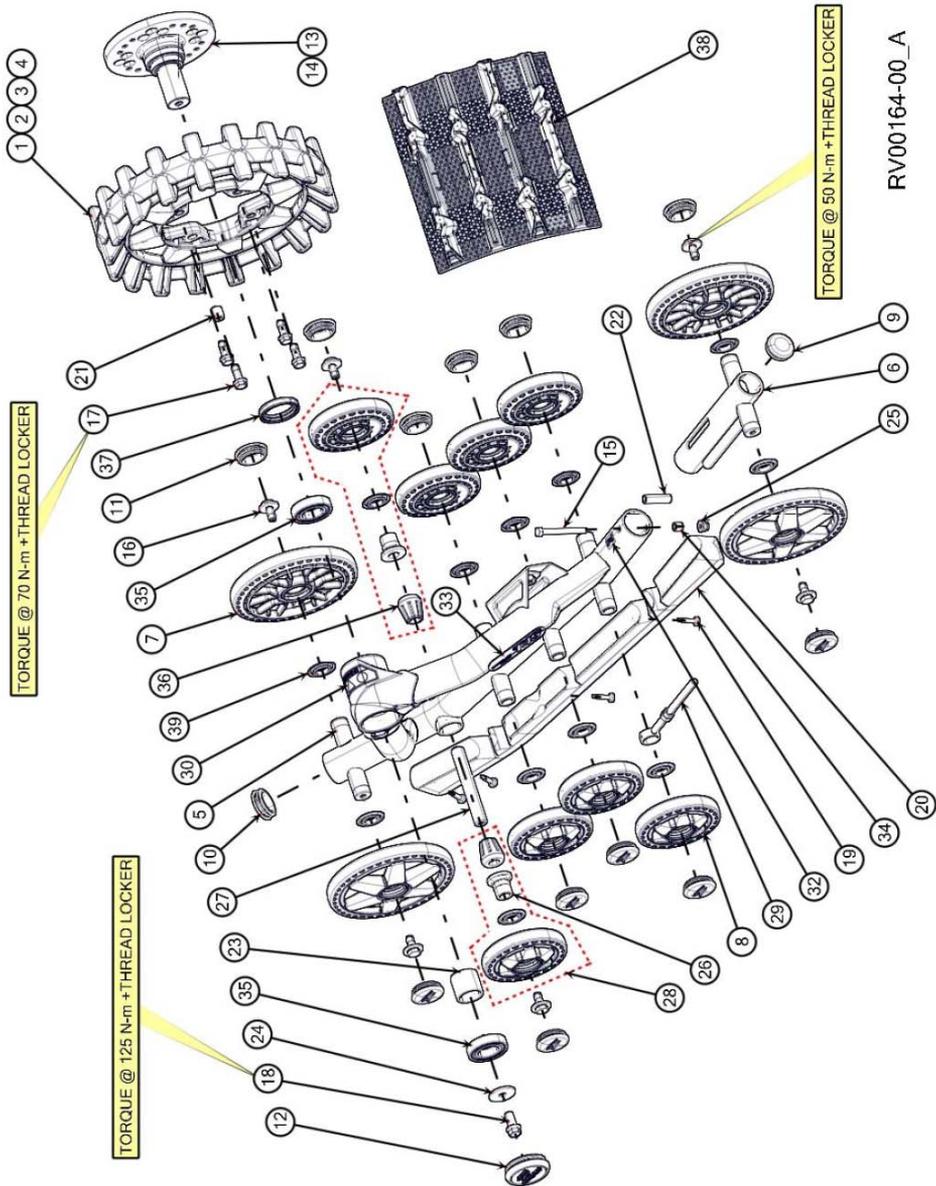
SIGNATURE : _____

This page is left intentionally blank.



ITEM #	PART #	DESCRIPTION	QTY
		TATOU ATV T4S MY2012 FRONT LEFT & RIGHT	
1	1009-00-7115	INJ SPROCKET, 15 TEETH / BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
2	1009-00-7116	INJ SPROCKET, 16 TEETH / BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
3	1009-00-7117	INJ SPROCKET, 17 TEETH / BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
4	1009-00-7118	INJ SPROCKET, 18 TEETH / BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
5-A	1010-00-7222	RH FRONT FRAME / CADRE AVANT DROIT - TATOU ATV T4S	1
5-B	1011-00-7222	LH FRONT FRAME / CADRE ARRIÈRE GAUCHE - TATOU ATV T4S	1
6	1001-00-7102	STABILIZING ROD ASS'Y / BRAS STABILISATEUR ASSEMBLÉ, 200 LBS/IN	1
7	1014-00-7222	TENSIONNER / TENSIONNEUR DE CHENILLE - TATOU ATV 4S	1
8	1015-00-7010	STABILIZER ASSY / TANDEM ASSEMBLÉ	1
9	1015-00-7103	STABILIZER W/ WHEELS ASS'Y / TANDEM AVEC ROULETTE, ASSEMBLÉ	1
10	1016-00-0201	201mm INJECTION ATV WHEEL ASS'Y / ROULETTE INJECTÉ ATV 201 MM	4
11	1016-00-0133	133mm INJECTION ATV WHEEL ASS'Y / ROULETTE INJECTÉ ATV 133 MM	7
12	1017-00-0001	2 LIPS CAP, 1-3/4" O.D. TUBE / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 1-3/4" O.D.	1
13	1017-00-0005	2 LIPS CAP, 1" O.D. TUBE / BOUCHON DOUBLE REBORD, 1" O.D. TUBE	6
14	1017-00-0010	2 LIPS CAP, 2" O.D. TUBE (LDPE) / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 2" O.D.	1
15	1017-00-0110	2 LIPS CAP, 2" O.D. TUBE (ESPRENE) / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 2" O.D.	11
16	1017-00-7081	HUB CAP BLUE (HOT STAMPED) ASS'Y / CAP DE MOYEU BLEU ASSEMBLÉ	1
17	1019-05-0010	POLARIS HUB, ASS'Y / ESSIEU POLARIS, ASSEMBLÉ	1
18	1019-77-0031	MULTI-MODEL HUB (METRIC) ASS'Y / ESSIEU MULTI-MODÈLES, ASSEMBLÉ	1
19	1033-08-0080	HEX SCR / VIS HEX - ISO 4014, 8.8, ZP / M8x1.25x80	1
20	1033-10-2026	HEX SCR W/WASH / VIS HEX A/ ROND - 30x3, 8.8, ZP, TL 9S-1026 / M10x1.5x25	5
21	1036-10-4030	SERRATED HEX SCR / BOUL HEX DENTELE - DIN 6921, 10.9, ZP, TL 9S-1026 / M10x1.5x30	4
22	1036-12-4030	HEX FLG SCR / BOUL HEX À EMBASE - DIN 6921, 10.9, ZP, TL 9S-1026 / M12x1.75x30	1
23	1049-00-0007	WAFER SQ DR DRILL SCR / VIS AUTOTARAUDEUSE - ZP, #12-24 x 1.5"	4
24	1050-00-0016	SLIDE BUSHING / COUSSINET POUR LISSE	1
25	1050-00-0011	BUSHING / COUSSINET - 5/8" O.D. x 27/32" I.D. x 18" LG	4
26	1051-00-0015	TENSIONNER BUSHING / COUSSINET TENSIONNEUR	1
27	1051-00-0037	INTERNAL SPACER / ESPACEUR INTERNE	1
28	1061-00-0025	WASHER SPINDLE HUB / RONDELLE AXE MOYEU - ID. 0.52 X OD. 1.63 X 0.109 THK.	1
29	1074-08-0001	HEX FL NY NUT / ÉCROU HEX NYLON EMBASE - ISO 4161, 8.8, ZP / M8x1.25	1
30	1082-00-7001	WHEEL AXLE, STABILIZER / AXE DE ROUES, STABILISATEUR	1
31	1082-00-7110	WHEEL AXLE COMPLET KIT / AXE DE ROUE ENSEMBLE COMPLET	1
32	1082-00-7050	TENSIONNER ROD ASS'Y / TIGES DE TENSIONNEUR ASSEMBLÉ	1
33	1083-00-8002	STICKER - WARNING / AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT	1
34	-	STICKER - SERIAL NUMBER / AUTOCOLLANT - NO SÉRIE - TATOU ATV T4S	1
35-A	1083-00-8100	STICKER - FRONT LEFT PICTOGRAM / AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT GAUCHE	1
35-B	1083-00-8110	STICKER - FRONT RIGHT PICTOGRAM / AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT DROIT	1
36	1083-00-7375	STICKER / AUTOCOLLANT - TATOU ATV T4S MY2012	1
37	1085-00-7010	TRACK GUIDE / GUIDE DE CHENILLE - TATOU T4S	1
38	1090-00-0001	BALL BEARING, SEALED / ROULEMENT À BILLES, HERMÉTIQUE - 6007 DU2	2
39	1093-00-7000	RUBBER CONE, STABILIZER / CÔNE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
40	1093-00-7002	SHAFT SEAL / JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ARBRE - 50 x 62 x 10 TC	1
41	1093-00-7600	TRACK / CHENILLE - 11.5" x 93.38" x 1.00" (9150S)	1
42	1093-00-7009	WHEEL SEAL / JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ROULETTE - (25 ID X 42 OD)	11
A	1000-00-7002	THREADED ROD, STABILIZING ROD / TIGE FILETÉE, BRAS STABILISATEUR	1
B	1033-10-1060	HEX SCR / VIS HEX - ISO 4014, 10.9 ZP / M10x1.5x60	1
C	1050-00-0013	ROD END SPACER / ESPACEUR TIGE À ŒIL	2
D	1047-00-7010	ROD END, STABILIZING ROD / TIGE À ŒIL, BRAS STABILISATEUR	1
E	1060-00-0004	WASHER / RONDELLE - 8, ZP, 7/16IDxTODx0,072T	1
F	1071-20-0001	HEX NYLON NUT / HEX NYLON NUT - ISO 7040 8.8, ZP / M20x2.5	2
G	1073-12-3002	HEX THIN NUT / ÉCROU MINCE HEX - 8.8, ISO 4037, ZP / M12x1.25	1
H	1074-10-0001	HEX FL NY NUT / ÉCROU HEX NYLON EMBASE - ISO 4161, 8.8, ZP / M10x1.5	1
I	1080-00-0002	COMPRESSION SPRING / RESSORT DE COMPRESSION - 200 LBS/IN	1
J	1093-00-7007	RUBBER DAMPER / AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1
K	1033-AS-0025	STABILIZING ROD SHORT BOLTS KIT / ENSEMBLE BOULON COURT BRAS STABILISATEUR	1

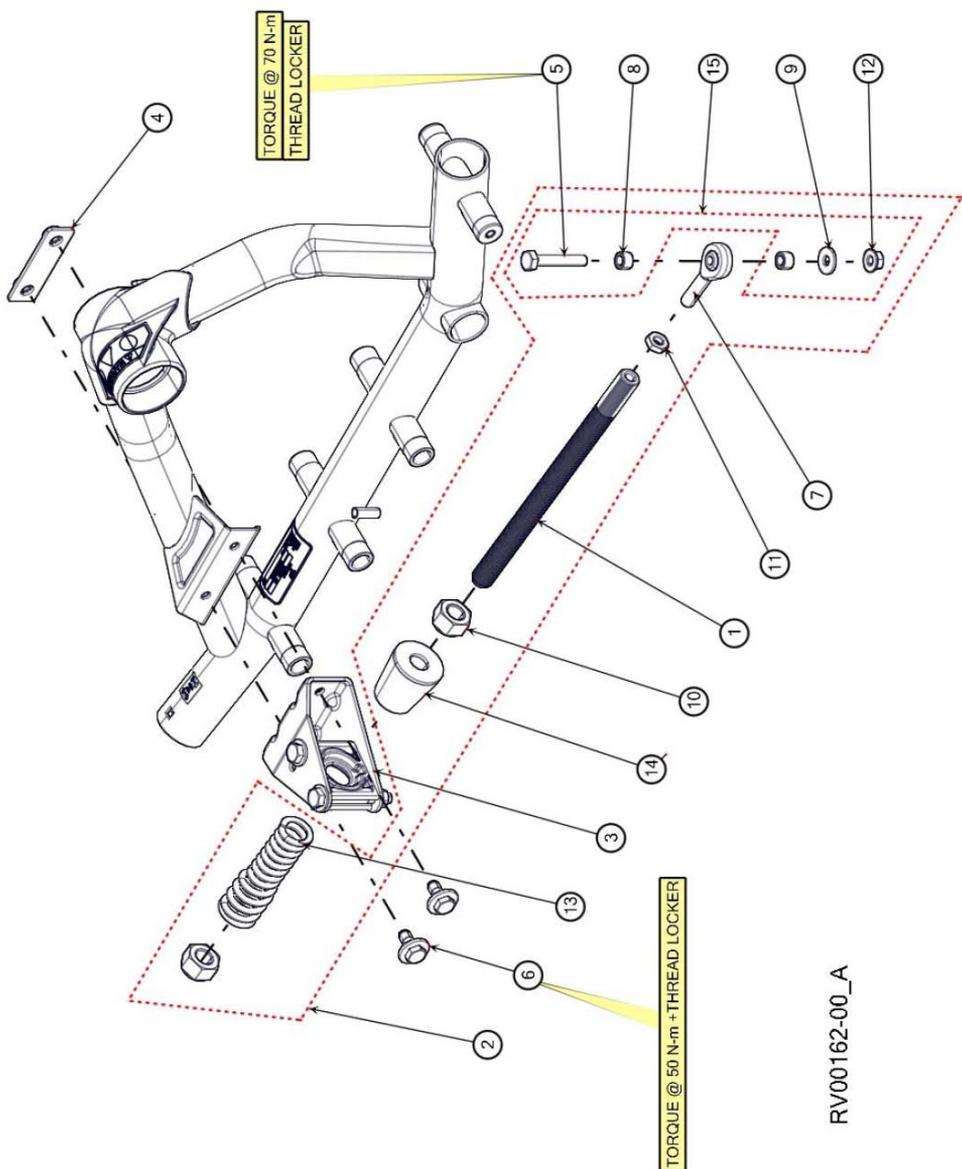
2011-10-31 / rev B



RV00164-00_A

ITEM #	PART #	DESCRIPTION	QTY
		TATOU ATV T4S MY2012 REAR LEFT & RIGHT	
1	1009-00-7115	INJ SPROCKET, 15 TEETH / BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
2	1009-00-7116	INJ SPROCKET, 16 TEETH / BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
3	1009-00-7117	INJ SPROCKET, 17 TEETH / BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
4	1009-00-7118	INJ SPROCKET, 18 TEETH / BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
5-A	1012-00-7222	RH REAR FRAME / CADRE ARRIÈRE DROIT - TATOU ATV T4S	1
5-B	1013-00-7222	LH REAR FRAME / CADRE ARRIÈRE GAUCHE - TATOU ATV T4S	1
6	1014-00-7322	TENSIONNER / TENSIONNEUR DE CHENILLE - TATOU ATV 4S	1
7	1016-00-0201	201mm INJECTION ATV WHEEL ASS'Y / ROULETTE INJECTÉ ATV 201 MM	4
8	1016-00-0133	133mm INJECTION ATV WHEEL ASS'Y / ROULETTE INJECTÉ ATV 133 MM	8
9	1017-00-0001	2 LIPS CAP, 1-3/4" O.D. TUBE / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 1-3/4" O.D.	1
10	1017-00-0010	2 LIPS CAP, 2" O.D. TUBE (LDPE) / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 2" O.D.	1
11	1017-00-0110	2 LIPS CAP, 2" O.D. TUBE (ESPRENE) / BOUCHON DOUBLE REBORD, TUBE 2" O.D.	12
12	1017-00-7081	HUB CAP BLUE (HOT STAMPED) ASS'Y / CAP DE MOYEU BLEU ASSEMBLE	1
13	1019-05-0010	POLARIS HUB, ASS'Y / ESSIEU POLARIS, ASSEMBLE	1
14	1019-77-0031	MULTI-MODEL HUB (METRIC) ASS'Y / ESSIEU MULTI-MODELES, ASSEMBLE	1
15	1033-08-0080	HEX SCR / VIS HEX - ISO 4014, 8.8, ZP / M8x1.25x80	1
16	1033-10-2026	HEX SCR W/WASH / VIS HEX A/ ROND - 30x3, 8.8, ZP, TL 9S-1026 / M10x1.5x25	6
17	1036-10-4030	SERRATED HEX SCR / / BOUL HEX DENTELÉ - DIN 6921, 10.9, ZP, TL 9S-1026 / M10x1.5x30	4
18	1036-12-4030	HEX FLG SCR / BOUL HEX À EMBASE - DIN 6921, 10.9, ZP, TL 9S-1026 / M12x1.75x30	1
19	1049-00-0007	WAFER SQ DR DRILL SCR / VIS AUTOTARAUDEUSE - ZP, #12-24 x 1.5"	4
20	1050-00-0016	SLIDE BUSHING / COUSSINET POUR LISSE	1
21	1050-00-0011	BUSHING / COUSSINET - 5/8" O.D. x 27/32" I.D. x 18" LG	4
22	1051-00-0015	TENSIONNER BUSHING / COUSSINET TENSIONNEUR	1
23	1051-00-0037	INTERNAL SPACER / ESPACEUR INTERNE	1
24	1061-00-0025	WASHER SPINDLE HUB / RONDELLE AXE MOYEU - ID. 0.52 X OD. 1.63 X 0.109 THK.	1
25	1074-08-0001	HEX FL NY NUT / ÉCROU HEX NYLON EMBASE - ISO 4161, 8.8, ZP / M8x1.25	1
26	1082-00-7001	WHEEL AXLE, STABILIZER / AXE DE ROUES, STABILISATEUR	2
27	1082-00-7012	AXLE, REAR STABILIZER / ESSIEU, STABILISATEUR ARRIÈRE	1
28	1082-00-7110	WHEEL AXLE COMPLET KIT / AXE DE ROUE ENSEMBLE COMPLET	1
29	1082-00-7050	TENSIONNER ROD ASS'Y / TIGES DE TENSIONNEUR ASSEMBLE	1
30	1083-00-8002	STICKER - WARNING / AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT	1
31	-	STICKER - SERIAL NUMBER / AUTOCOLLANT - NO SÉRIE - TATOU ATV T4S	1
32-A	1083-00-8120	STICKER - REAR LEFT PICTOGRAM / PICTOGRAMME ARRIÈRE GAUCHE	1
32-B	1083-00-8130	STICKER - REAR RIGHT PICTOGRAM / PICTOGRAMME ARRIÈRE DROIT	1
33	1083-00-7375	STICKER / AUTOCOLLANT - TATOU ATV T4S MY2012	1
34	1085-00-7010	TRACK GUIDE / GUIDE DE CHENILLE - TATOU T4S	1
35	1090-00-0001	BALL BEARING, SEALED / ROULEMENT À BILLES, HERMÉTIQUE - 6007 DU2	2
36	1093-00-7000	RUBBER CONE, STABILIZER / CONE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
37	1093-00-7002	SHAFT SEAL / JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ARBRE - 50 x 62 x 10 TC	1
38	1093-00-7006	TRACK / CHENILLE - 12.5" x 98.57" x 1.188" (9100S)	1
39	1093-00-7009	WHEEL SEAL / JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ROULETTE - (25 ID X 42 OD)	12

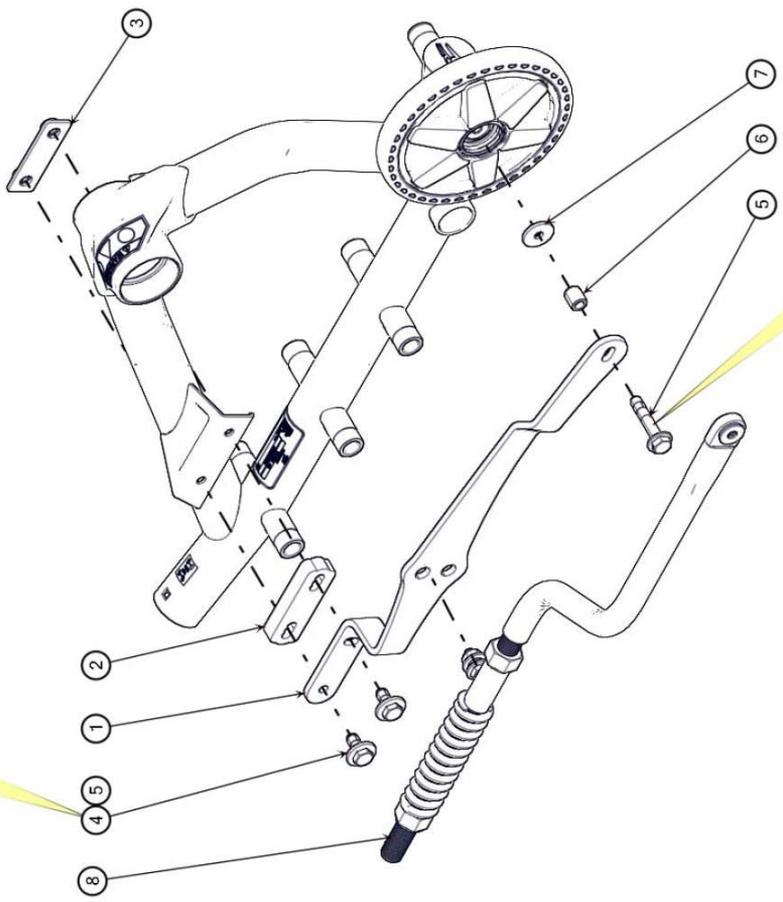
2011-10-31 / rev B



RV00162-00_A

ITEM #	PART #	DESCRIPTION	QTY
		TATOU ATV T4S MY2012 INDEPENDENT SUSPENSION (IS)	
1	1000-00-7002	THREADED ROD, STABILIZING ROD / TIGE FILETÉE, BRAS STABILISATEUR	1
2	1001-00-7102	STABILIZING ROD ASSY / BRAS STABILISATEUR ASSEMBLÉ - 200 LBS/IN	1
3	1015-00-8250	UNIVERSAL BRACKET ANTI-ROT. ASSY. (IS) / ANCRAGE UNIVERSEL ANTI-ROT. ASS. (SI)	1
4	1015-00-7026	BACK PLATE / PLAQUE DE FIXATION ARRIÈRE	1
5	1033-10-1060	HEX SCR / VIS HEX - ISO 4014, 10.9 ZP / M10x1.5x60	1
6	1033-10-2026	HEX SCR W/WASH / VIS HEX A/ ROND - 30x3, 8.8, YZN, TL 9S-1026 / M10x1.5x25	2
7	1047-00-7010	ROD END, STABILIZING ROD / TIGE À CÊIL, BRAS STABILISATEUR	1
8	1050-00-0013	ROD END SPACER / ESPACEUR POUR TIGE À CÊIL	2
9	1060-00-0004	WASHER / RONDELLE - 8, ZP, 7/16IDx1ODx0,072T	3
10	1071-20-0001	HEX NYLON NUT, ISO 7040 8.8, ZP / M20x2.5	2
11	1073-12-3002	HEX THIN NUT / ÉCROU MINCE HEX - 8.8, ISO 4037, ZP / M12x1.25	1
12	1074-10-0001	HEX FL NY NUT / ÉCROU HEX NYLON EMBASE - ISO 4161, 8.8, ZP / M10x1.5	3
13	1080-00-0002	COMPRESSION SPRING / RESSORT DE COMPRESSION - 200 LBS/IN	1
14	1093-00-7007	RUBBER DAMPER / AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1
15	1033-AS-0025	STABILIZING ROD SHORT BOLTS KIT / ENSEMBLE BOULON COURT BRAS STABILISATEUR	1
		2011-10-31 / rev B	

TORQUE @ 50 N·m + THREAD LOCKER



TORQUE @ 50 N·m + THREAD LOCKER

ITEM #	PART #	DESCRIPTION	QTY
		TATOU ATV T4S MY2012 RIGID SUSPENSION (RS)	
1-A	1015-00-7004	LH, BRACKET ANTI-ROTATION (RS) / ANCRAGE ANTI-ROTATION, GAUCHE (ER)	1
1-B	1015-00-7014	RH, BRACKET ANTI-ROTATION (RS) / ANCRAGE ANTI-ROTATION, DROIT (ER)	1
2	1015-05-7005	SPACER / ESPACEUR - 5/8"	VAR
3	1015-00-7026	BACK PLATE / PLAQUE DE FIXATION ARRIÈRE	1
4	1033-10-2026	HEX SCR W/WASH / VIS HEX A/ ROND - 30x3, 8.8, YZN, TL 9S-1026 / M10x1.5x25	2
5	1033-10-2045	HEX SCR W/WASH / VIS HEX A/ ROND - 25x2,8.8, YZN, TL 9S-1026 /	VAR
6	1050-00-0011	BUSHING / COUSSINET - 5/8" O.D. x 27/32" I.D. x 18" LG	1
7	1060-38-0114	WASHER / RONDELLE - 8, ZP, 13/32IDx1-1/4ODx0.120T	1
8	VAR	REFER INSTALLATION GUIDE LINES DOCUMENTATION / RÉFÉRER DOCUMENTATION DU GUIDE D'INSTALLATION	1
			2011-10-31 / rev B